

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 64 (1938)  
**Heft:** 8

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'entrée de son port était rendue plus aisée grâce à son phare célèbre, bâti sur l'île de Pharos par Socrate de Cnide. Le tracé en damier de la ville, réalisé de toute pièce par l'architecte Dinocrate, se greffe sur le *cardo* perpendiculaire au *decumanus*, traversant la ville de part en part. L'une de ces voies, la voie est-ouest, est bordée de portiques, d'autre part la croisée des deux voies est constituée en une place-carrefour. Strabon parle d'Alexandrie comme d'une agglomération de monuments et de temples. La ville est divisée en quartiers et ornée de parcs publics, comprend les palais royaux, le Gymnase, le Tribunal, le Parc des Panéions, le Syna qui est la sépulture des rois, le Musée, les bibliothèques, etc. le long de la Voie canopique. Le port est bien équipé et comprend des docks, entrepôts, chantiers navals, etc. La Nécropole est un véritable jardin.

Cette ville d'un demi-million d'habitants fut le plus vaste entrepôt de la Méditerranée. Dès Ptolémée II (286-240 avant J.-Ch.) elle devint un foyer rayonnant de culture hellénique. Sa population très mêlée, comme dans la majeure partie des villes d'Orient, est surtout composée de Grecs et de Juifs, puis de l'élément indigène.

Ce qui caractérise la cité dans son aspect est la « Voie canopique » bordée de portiques qui absorbent toute la foule. Ces portiques tirent leur origine de la Grèce où ils bordent non pas une voie, mais l'Agora. Le Panéion est une nouveauté, car on ne trouve rien de tel dans les cités grecques où l'on n'a pas dans l'architecture le sens du point de vue. C'est là une innovation capitale dans le tracé urbain. Ce sens du panorama, du fond de tableau, suivant un tracé géométrique fixant l'œil et créant les grandes perspectives, est particulier à la cité hellénistique et lui confère un caractère de grandeur monumentale. Le grandiose est un élément non pas grec mais qui a ses origines dans les civilisations assyro-babylonniennes. Avec Alexandrie apparaît pour la première fois, la « grande ville », qui forme un contraste frappant avec les villes égyptiennes au tracé sinuose, aux voies irrégulières et étroites, aux places informes et aux maisons en brique crue. On peut dire que l'hellénistique fait entrer l'urbanisme dans une nouvelle phase de son évolution.

Sur tout le territoire qui fut l'empire d'Alexandre et par la suite les royaumes d'Egypte, de Syrie et de Macédoine, qui groupèrent le monde hellénistique, on vit naître des villes, foyers de culture grecque.

Antioche, ville hellénistico-romaine d'Asie Mineure est un exemple extrêmement intéressant par son tracé. Au croisement des deux grandes voies est-ouest et nord-sud apparaît le *tétrapyle*, nouvel élément accentuant la croisée et constitué d'un monument en marbre enjambant les quatre voies, marquant ce qui est en fait le nombril de la ville. Cet élément qui constitue un fond de tableau aux deux grandes voies est, en même temps, un précieux point de repère.

Des fouilles entreprises en Syrie il y a quelques années par les professeurs Mayence et Henry Lacoste, architecte D. P. L. G., ancien pensionnaire de l'Ecole d'Athènes, ont permis de reconstituer le plan de la ville d'Apamée, peuplée autrefois de près de 120 000 habitants. M. Lacoste a réalisé une reconstitution en grandeur réelle de quelques travées de la grande voie à portiques traversant la ville en diagonale et qui permet de se faire une idée de l'ampleur et de l'effet de grandeur monumentale que devait produire cette voie. De toutes parts, sur le sol asiatique, on trouve des traces de villes hellénistiques.

Dès le milieu du VI<sup>e</sup> siècle de notre ère apparaît à Ephèse un nouvel élément d'architecture urbaine, le *tétrakionion*, qui, au débouché de la voie nord-sud sur la voie arcadienne, est

constitué de quatre piédestaux carrés supportant quatre colonnes corinthiennes, supportant elle-mêmes une statue. Les données essentielles de l'art urbain hellénistique sont principalement : la colonnade bordant les voies nord-sud et est-ouest, l'arc dans l'axe de la voie formant fond de tableau, la voie tracée dans l'axe d'un édifice ou d'un monument et créant ainsi une perspective. C'est sous cette forme de civilisation que se constitue la cité qui dans l'empire romain sera courante à partir du II<sup>e</sup> siècle. C'est la ville proprement dite, selon un concept qui n'est guère éloigné du nôtre et qui la rend intelligible pour nous ; aussi ne serions-nous pas tellement dépayrés dans une ville comme Alexandrie. L'influence de l'élément intellectuel intervenant dans la conception ayant présidé à l'élaboration de son tracé y est plus apparente que dans la cité médiévale. Il exprime un désir qui est celui de conditionner le cadre urbain de façon à organiser la vie collective.

L'hellénistique n'a pas innové en créant le tracé en damier, par contre ce qui lui appartient en propre c'est d'avoir souligné la croisée urbaine par des voies bordées de colonnades et accentué le point focal par le « tétrapyle » ou le « tétrakionion ». La ville en a tiré un caractère majestueux et monumental ; ces éléments constituant d'excellents points de repère facilitant l'orientation sur une étendue considérable. On sait combien, de nos jours, on s'oriente avec difficulté dans les villes chinoises, qui ne sont qu'un dédale de rues tortueuses sans points de repère. La place décorative est un trait caractéristique des villes hellénistiques, elle est carrée à Apamée, de forme circulaire à Gérasa. L'hellénistique tira d'excellents effets des perspectives terminées comme à Ephèse par un porche monumental, ou à Palmyre par un arc ou à Gérasa par un temple.

Rome ayant conquis les régions qui formaient l'ancien empire d'Alexandre ne s'y est pas posée en ennemie de l'hellénisme, au contraire, elle s'en est faite le suppôt et la continuateuse. Les Romains ne créèrent rien de neuf, mais ayant trouvé une conception d'urbanisme existante et l'ayant appréciée à sa juste valeur, ils se la sont appropriée. Ce sont eux finalement qui nous ont transmis ces données. (A suivre.)

### Exposition internationale de la ville nouvelle, à Genève.

Le Comité d'organisation de cette manifestation, dont nous avons esquissé le programme à la page 80 de notre numéro du 12 mars dernier, présidé par le professeur Dr Th. Reh, directeur de l'Institut d'hygiène de Genève compte, parmi ses membres, MM. les Drs Ch.-E. Mégevand, médecin-adjoint du Service d'hygiène de Genève et Messerli, médecin-chef des Services d'hygiène de Lausanne, M. Guillaume Fatio, M. Fleckenheimer, architecte, M. Atterton, ingénieur, M. Fournier-Marcigny, journaliste. Le secrétariat du Comité est assuré par M. Raymond Mage, secrétaire général de l'Organisation internationale des travaux d'hygiène publique, Palais Wilson ; on s'adressera à lui pour tous renseignements.

La 5<sup>e</sup> session du congrès international des travaux d'hygiène publique se tiendra à Genève, en connexion avec l'Exposition de la ville nouvelle, les 14 et 15 juin prochain.

### Un anniversaire.

M. le Dr A. Rohn, président du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale, fête, ces jours-ci, à la fois le soixantième anniversaire de sa naissance et le trentième anniversaire de l'activité féconde et pleine de réussite qu'il voue à l'Ecole polytechnique — et qu'il continuera longtemps à lui vouer, c'est le vœu de tous.

**Géotechnique.**

Un témoignage irrécusable de l'importance des études et des recherches géotechniques : c'est devant un auditoire de plus de 140 personnes que M. A. Stucky, professeur à l'Université de Lausanne, a ouvert, le 1<sup>er</sup> avril courant, le cours qu'il a professé, avec un succès éclatant, secondé très heureusement par notre collaborateur permanent, M. D. Bonnard. Nous aurons l'occasion de revenir en détail sur ce cours, comme sur le cours de mécanique des terres qui eut lieu, à la même époque, à l'Ecole polytechnique fédérale.

**SOCIÉTÉS****SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES**

*Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central du 28 janvier 1938.*

1. *Admissions de nouveaux membres.* Par voie de circulation, du 21 décembre 1937 au 25 janvier 1938, ont été admis dans la S. I. A.

		Section
Schaub, Ernst	Bauing.	Basel
Althaus, Willy	Architekt	Bern
Chapatte, Max	Architekt	Tramelan
Moser, Armin	Elektro-Ing.	Bern
Guibert, Pierre	Géomètre	Genève
Strehler, Alfred	Elektro-Ing.	St. Gallen
Berner, Adrién	ing.-électr.	Fleurier
Tonella, Mario	ing.-civile	Chiasso
Soldati, Emilio	ing.-élettrot.	Baden
Cavadini, Innocente	ing.-rurale	Balerna
Perrelet, Jean	architecte	Lausanne
Gherardi, Leopoldo	ing.-constr.	Buenos Aires
Grünenfelder, Franz	Bau-Ing.	Luzern
Delisle, François	ing.-civil	Lausanne
Chopard, Jean-Pierre	ing.-méc.	Vevey
Etienne, Robert	ing.-méc.	Lausanne
Hirschy, Jean	ing.-méc.	Lausanne
Ruegger, U.-R., Dr ès. sc. techn.	Chardonne s/Vevey	Vaud.
Wipf, Paul	Masch.-Ing.	Zürich

Dans la séance du Comité central du 28 janvier 1938, ont été admis :

Schibl, Engelbert	Kultur-Ing.	Brugg	Aargau
Rieser, Kurt	Architekt	Bern	Bern
Egli, Kurt	Bau-Ing.	Bern	Bern
Gutknecht, Alfred	Bau-Ing.	Bern	Bern
Oesterhaus, Max	Bau-Ing.	Bern	Bern
Weber, Heinrich	Elektro-Ing.	Bern	Bern
Despond, Pierre	ing.-forestier	Bulle	Fribourg
Odier, Max	ing.-méc.	Genève	Genève
Blattner, Max-Emile	ing.-méc.	Peseux	Neuchâtel
Naegeli, Hans	Masch.-Ing.	Schaffhausen	Schaffhausen
Herrmann, Erhard, Dr ès. sc. Chem.	Neuhausen	Neuhausen	Schaffhausen
Urech, Paul, Dr phil. nat. Chem.	Neuhausen	Neuhausen	Schaffhausen
Linner, Oskar-J.	Architekt	Rorschach	St. Gallen
Tami, Paul	ing.-civile	Bellinzona	Ticino
Borel, Edouard	ing.-méc.	Romont	Vaudoise
Kopp, Josef, Dr phil.	Geologe	Ebikon	Waldstätte
Diem, Walter	Bau-Ing.	Zürich	Zürich
Eppler, Rudolf	Bau-Ing.	Zürich	Zürich
Grädel, Alfred	Bau-Ing.	Zürich	Zürich
Kollbrunner, Curt-F.	Dr sc. techn.	Bau-Ing. Zürich	Zürich
Stumpf, Simon	Bau-Ing.	Zürich	Zürich
Bänninger, W.	Elektro-Ing.	Zollikon	Zürich
Ranft, Rud.-E.	Kultur-Ing.	Zürich	Zürich
Schaetze, Alfred	Architekt	Einigen	Einzel-
		Thunersee	mitglied
<i>Démissions.</i>			
Dutoit, Pierre	ing.-chim.	Monthey	Valais
Straelé, Henri	ing.-civil	Lausanne	Vaudoise

Golliez, Georges	ing.-méc.	Lausanne	Vaudoise
Kocher, André, prof.	ing.-chim.	Lausanne	Vaudoise
Niedermann, Alfred	ing.-électr.	Zürich	Zürich
Sütterlin, Max	Architekt	Zürich	Zürich
Weber-Dressler, H.	Architekt	Zürich	Zürich
Schuler, Ernst	Bau-Ing.	Zürich	Zürich
<i>Décès.</i>			
Baumgart, Ernst	Architekt	Bern	Bern
Brenner, Albert	Architekt	Frauenfeld	Thurgau
Deluz, Louis	ing.-conseil	Lausanne	Vaudoise
Rochat, Octave, prof.		Lausanne	Vaudoise
Schönholzer, Fritz	Masch.-Ing.	Unterterzen	Einzelmtg.

2. *Cours sur l'acoustique dans l'architecture.* Le Comité central décide d'organiser un cours sur l'acoustique dans l'architecture, du 3 au 5 mars, à l'Ecole Polytechnique fédérale, à Zurich. Des conférenciers suisses et étrangers particulièrement compétents ont assuré leur collaboration. Dans le cas d'un déficit éventuel, ce dernier sera couvert par le fonds des cours de la S. I. A. Le Comité central organisera le 4 mars un dîner en l'honneur des conférenciers.

3. *Cours de mécanique des terres à l'E. P. F.* Le Comité central décide de donner son appui au cours de mécanique des terres organisé, du 28 au 31 mars 1938, à l'Ecole polytechnique fédérale, et de garantir une partie d'un déficit éventuel, cette somme étant prise sur le fonds des cours de la S. I. A.

4. *Commission pour les concours d'architecture.* M. E. Rentsch, architecte à Bâle, est nommé membre de la commission pour les concours d'architecture, en remplacement de M. E. Rybi, architecte, démissionnaire.

5. *Production de la benzine suisse.* MM. R. Neeser, président et P.-E. Soutter, secrétaire sont désignés comme représentants du Comité central pour l'étude de cette question examinée sur l'initiative de M. Gustave Lorenz, ingénieur, directeur, à Thusis.

6. *Congrès international des ingénieurs, à Glasgow.* Ce congrès organisé par les associations anglaises d'ingénieurs aura lieu à l'occasion de la prochaine exposition d'empire à Glasgow, du 21 au 24 juin 1938. Les membres de la S. I. A. sont cordialement invités à ce congrès. Le Comité central s'y fera éventuellement représenter ultérieurement.

7. *Exposition nationale.* Le bureau de la commission de la S. I. A. présidé par M. Max Kopp, architecte, a été reconnu officiellement comme comité d'exposants des ingénieurs et des architectes. La commission de la S. I. A. reçoit le mandat d'étudier, aussi vite que possible, la participation de la S. I. A.

Zurich, le 17 mars 1938.

*Le Secrétariat.*

**BIBLIOGRAPHIE**

**Les phénomènes de polarisation spontanée électrique du sous-sol et leur application à la recherche des gîtes métallifères,** par E. Poldini, ingénieur-géologue. — Une brochure (18/25 cm), extraite des « Mémoires de la Société vaudoise des sciences naturelles ». — Lausanne, Librairie F. Rouge et Cie S. A. — Prix : Fr. 2.—

Les lecteurs de ce mémoire y trouveront cet esprit lucide, didactique et cet art de l'exposition élégante et précise qui donnaient un tour si agréable à l'étude sur les sondages électriques que M. Poldini a publiée dans le « Bulletin technique » du 15 et du 29 octobre 1932.

Ajoutons que M. Poldini parle, ou plutôt écrit, en connaissance de cause car il a accompli, avec un succès flatteur, des missions de prospection aux quatre coins du globe.

Table des matières : I. Forces électromotrices spontanément engendrées dans le sous-sol. — II. Forces électromotrices engendrées par des masses métalliques enfouies dans le sol. — III. Forces électromotrices engendrées par le frottement des eaux se mouvant à travers le sous-sol. — IV. Exécution des mesures P. S. Représentation graphique des résultats obtenus. Quelques exemples d'étude de gîtes par P. S. — V. Conclusions. Possibilités d'application pratique de la P. S. à la prospection des gîtes métallifères.